

Sélection et production de semences bio vues par les entreprises semencières

Une enquête auprès des entreprises semencières européennes a été réalisée en 2013. Elle rapporte leur vision concernant la production de semences biologiques ainsi que leurs stratégies de sélection pour l'agriculture biologique. | par Frédéric Rey (Itab)

Entre 2011 et 2013, le marché des semences biologiques a connu une croissance positive dans certains pays, principalement en Europe du Nord. Une croissance qui devrait se maintenir à court terme mais faiblement. Cette croissance serait limitée par la facilité avec laquelle des dérogations peuvent être obtenues, ainsi que par quelques difficultés techniques pour la multiplication de certaines espèces en AB.

C'est ce que rapporte une étude réalisée dans le cadre des projets européens Solibam et Cobra¹ auprès d'entreprises semencières européennes. L'enquête montre aussi, concernant la sélection végétale pour l'agriculture biologique, que plusieurs programmes privés sont en cours. Ils seraient relativement peu nombreux en raison d'un faible retour sur investissement et de l'absence de règles adaptées pour l'enregistrement des variétés destinées au secteur de l'agriculture biologique.

36 répondants

L'enquête a été lancée en septembre 2013. Elle a bénéficié du soutien des partenaires des projets Cobra et Solibam pour sa large diffusion à travers l'Europe. L'organisation du 7^e atelier sur la réglementation européenne des semences biologiques, les 9 et 10 octobre 2013 à Bruxelles, par le Consortium européen pour la sélection végétale biologique (Eco-PB) a aussi été une réelle opportunité pour une forte mobilisation des acteurs autour de cette enquête.

Près de la moitié des 36 réponses exploitables obtenues, proviennent de la France et du Royaume-Uni, probablement en raison d'un meilleur relais de l'enquête dans ces pays. La majorité des répondants sont des sociétés impliquées dans la production de semences potagères et des semences de céréales. Selon elles, entre 2011 et 2013, c'est en France, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Autriche que leurs ventes en semences biologiques ont le plus augmenté. Dans un futur

¹ Cobra : Coordinating Organic plant Breeding Activities for Diversity, projet Core Organic II (2013-2015)

FIG. 1
VISION PAR LES ENTREPRISES SEMENCIÈRES DE L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DES SEMENCES BIOLOGIQUES EN EUROPE, DANS UN AVENIR PROCHE*

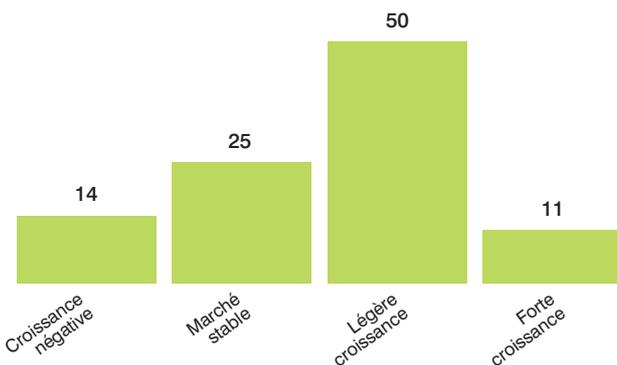
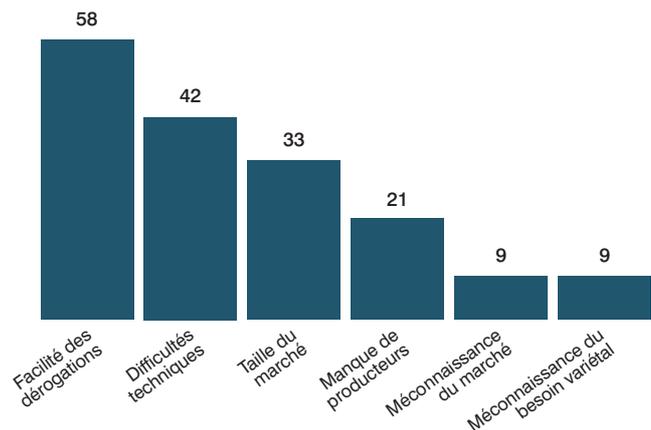


FIG. 2
PRINCIPAUX FACTEURS LIMITANT LE DÉVELOPPEMENT DES SEMENCES BIOLOGIQUES EN EUROPE, SELON LES ENTREPRISES SEMENCIÈRES*



proche, la majorité des répondants estime que la croissance du marché des semences biologiques sera positive mais faible (Fig. 1). Ils estiment que le principal facteur limitant est la facilité d'obtenir des dérogations pour des semences conventionnelles non traitées après récolte. Les difficultés techniques et l'étroitesse du marché sont également citées comme des facteurs limitants (Fig 2). Concernant les stratégies de sélection végétale pour l'AB, trois cas de figure co-existent :

- des programmes en bio des premières étapes de sélection jusqu'à la mise en marché des semences (cas de 8 entreprises ayant contribué à l'enquête),
- des premiers stades en conventionnel, puis des stades intermédiaires en AB,
- pas de programme de sélection pour l'AB, tout est réalisé en conventionnel.

Pour 54% des entreprises, le principal facteur limitant au développement de programmes de sélection dédiés pour le secteur biologique était d'ordre économique : manque de retour sur investissement, absence de modèle économique viable. L'absence de règles adaptées pour l'inscription des semences biologiques est également un paramètre significatif avec 22% des réponses (Fig. 3). Neuf entreprises ont exprimé un intérêt pour une certification officielle de leurs programmes de sélection en AB.

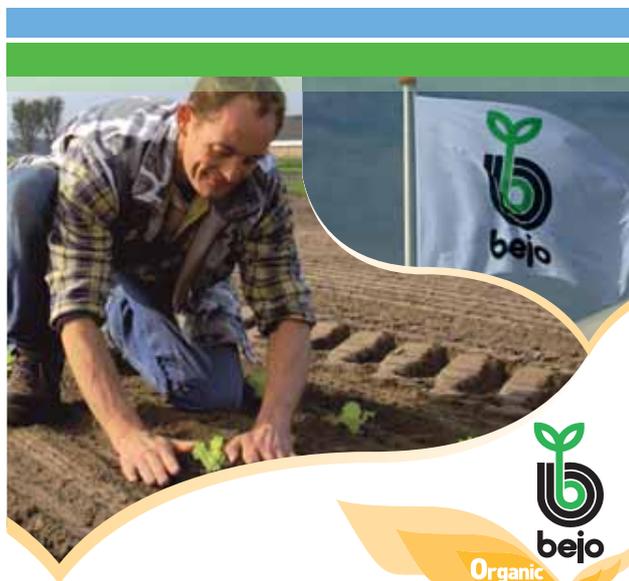
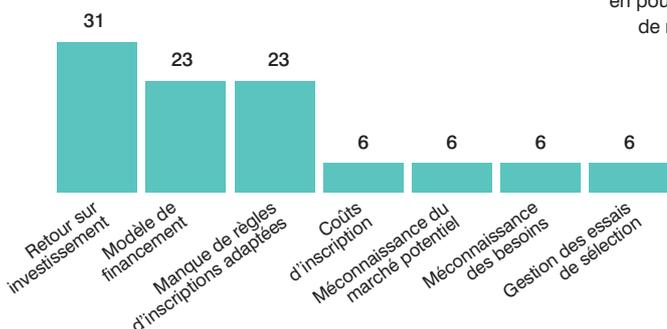
Concernant l'évolution de la réglementation européenne sur la commercialisation des semences, l'enquête a révélé une réaction mitigée des entreprises de semences face à la proposition de la commission européenne du 6 mai 2013. Certains voient une opportunité, d'autres ont le sentiment que les évolutions proposées pourraient être une menace pour l'avenir de leur entreprise. ■

Remerciements

Merci à Delmond F, Bocci R, Löchenberger F, Messmer M., Howlett S., Mariegaard Pedersen T., Kiss C., Raaijmakers M. qui ont permis la réalisation et le succès de cette enquête. Merci également aux sociétés ayant contribué à cette l'enquête : Saatzzucht LFS Edelhof, Saatzzucht Donau GesmbH&CoKG, Esporus, State Stende Cereal Breeding Institute, Saatzzucht Gleisdorf, Rijk Zwaan, Agrolocica, Sejet Planteforædling, Bejo Zaden, CARNEAU, Cope Seeds Ltd, Sativa Rheinau AG, Bingenheimer Saatgut AG, Skea Organics Ltd, Vitalis Biologische Zaden B.V., Cotswold Seeds Ltd, Stormy Hall Seeds, Pearce Seeds, Dalton Seeds, Bejo France, Moles Seeds, Agrico, Robin Appel Ltd, SA PINAULT, Otto Hauenstein Samen AG, Agrosemens, IAR Agri Ltd, Vitalis, De Bolster, Graines voltz, OBS, Innoseeds, Field Options Ltd. Cette étude a bénéficié du soutien financier de la Commission Européenne à travers le projet SOLIBAM (FP7 KBBE- 245058), 2010-2014, www.solibam.eu et le projet Cobra (Coordinating Organic Plant Breeding Activities for diversity), 2013- 2016, Core Organic II, www.coreorganic2.org/COBRA

FIG. 3
PRINCIPAUX FACTEURS LIMITANT LE DÉVELOPPEMENT D'UNE SÉLECTION VÉGÉTALE SPÉCIFIQUE POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN EUROPE, SELON LES ENTREPRISES SEMENCIÈRES*

*basé sur 36 réponses à notre enquête en pourcentage de réponses



Une sélection de variétés uniques

Bénéficiant des mêmes exigences de qualité Bejo, notre programme de production biologique comprend plus de 100 variétés, issues de notre génétique unique.



Une graine biologique

Bejo fournit des semences produites en agriculture biologique pour vous permettre de récolter des légumes à partir d'une semence qui n'aura jamais absorbé d'insecticide ou de fongicide pendant sa production.

C'est la garantie d'une production totalement bio, de la graine à l'assiette.

Proximité et conseils

Nos technico-commerciaux sont présents sur le terrain, à vos côtés pour vous apporter les conseils pertinents pour optimiser vos résultats et votre qualité. Nous partageons nos connaissances en éditant des brochures techniques disponibles sur simple demande ou en consultation sur www.bejo.fr.


bejo graines france S.A.U.L.

Beauchêne - Route de Longué
49250 Beaufort-en-Vallée
FRANCE
T + 33 (0)2 41 57 24 58
F + 33 (0)2 41 57 24 05
E info@bejo.fr
W www.bejo.fr



Commandez en ligne, retrouvez notre gamme complète ainsi que des conseils culturels sur www.bejo.fr